



Devient



**Vous souhaitez rénover, améliorer ou adapter votre logement ?**

**Vous êtes propriétaire bailleur ou occupant ?**

**Alors vous êtes concernés !**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud souhaite améliorer le parc de logements anciens sur l'ensemble des 54 communes. C'est pourquoi, un Programme d'Intérêt Général (PIG) est mis en place jusqu'en 2017, en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et les Départements de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

D'une durée de 3 ans, ce programme permet de **bénéficier gratuitement d'un accompagnement technique et financier** (sous conditions de ressources), pour certains projets de travaux d'amélioration énergétique des logements, d'adaptation (maintien de l'autonomie des personnes) et de réhabilitation de logements vacants.

À ce jour, près **de 500 contacts** ont bénéficié de conseils et près de **140 visites et études personnalisés** ont été réalisées à domicile.

Après 1 an de mise en œuvre du dispositif, c'est plus **de 80 propriétaires** qui ont pu bénéficier d'un accord de subvention pour près de **740 000 € de subventions réservées et 1 610 000 € de travaux générés**.

**Pourquoi pas vous ?**

**Pour un accompagnement gratuit et personnalisé, contacter SOLIHA Côte d'Or au 03 80 60 83 15 et participez à la permanence d'informations SOLIHA tous les 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h00 à 12h00, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud, 14 rue Philippe Trinquet à BEAUNE.**